

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 5 (1891)

**Artikel:** Livrées de l'état

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-789581>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

est celui d'André de Salis, reproduit d'après une photographie qui nous a été communiquée par M. Pierre de Salis, l'éminent et dévoué conservateur du Musée des Beaux-Arts de Neuchâtel.

Puisque nous parlons d'ex-libris, rappelons qu'il vient de se fonder en Allemagne une Société spéciale qui s'occupera uniquement de ces documents héraldiques et artistiques.



Fig. 629.

## LIVRÉES DE L'ÉTAT

C'est une erreur de croire que le maître des hautes œuvres portait, dans le pays de Neuchâtel, un manteau rouge ; sa livrée était celle des autres officiers de l'État : bleue, bordée d'un large galon d'or, orné de deux cordons cramoisis pour le bourreau et d'un seul pour les sautiers ; le bourreau portait l'épée à droite et non à gauche.

## ARCHT HÉRALDIQUE

Les *Archives* ont publié plusieurs fois déjà les armoiries suisses ; une planche hors texte en phototypie les représente disposées de façon à former un tapis de table ; ce dernier a été exécuté en grand par M<sup>me</sup> Marguerite Tripet avec des laines à vieilles nuances.

## SOCIÉTÉ SUISSE D'HÉRALDIQUE

La Société Suisse d'Héraldique s'est définitivement constituée ; elle compte environ cinquante membres fondateurs ; les *Archives Héracliques* ont été choisies comme organe de la Société pour la période de trois ans. Le prochain numéro contiendra des renseignements plus amples et plus détaillés sur l'activité du Comité fondateur de la Société.